

Population étrangère

10,6%

C'est la part que représentent les personnes de nationalité étrangère dans la population totale wallonne au 1^{er} janvier 2022. Cette proportion s'élève à 12,8 % au niveau national

Structure de la population étrangère (personnes de nationalité étrangère) en Wallonie et en Belgique, situation au 1^{er} janvier 2022

	EU-27	Autre Europe	Asie	Afrique	Amérique	Océanie	Autre	Total
Wallonie								
Effectif	269 702	15 158	30 770	56 362	8 699	88	5 889	386 668
En % du total	69,8	3,9	8,0	14,6	2,2	0,0	1,5	100,0
Belgique								
Effectif	962 796	67 700	186 319	199 309	40 402	879	26 270	1 483 675
En % du total	64,9	4,6	12,6	13,4	2,7	0,1	1,8	100,0

Sources : Demobel - Statbel ; Calculs : IWEPS

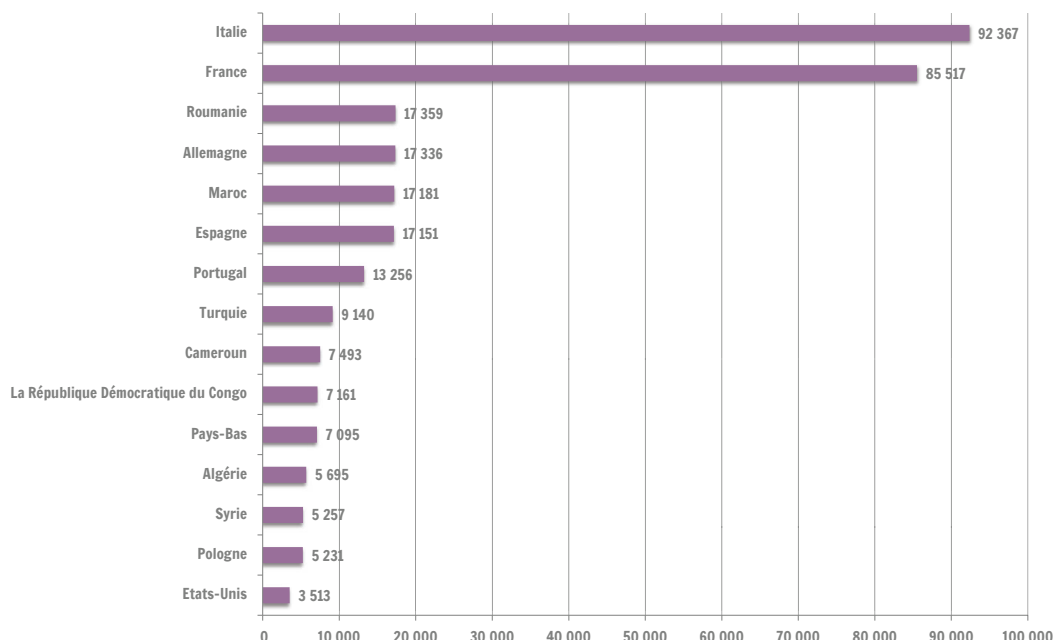
Note : la catégorie autre correspond aux personnes de nationalité indéterminée et aux apatrides. La catégorie " Europe hors UE " intègre l'entièreté de la Fédération de Russie et exclut la Turquie.

Au 1^{er} janvier 2021, la Wallonie compte 3,6 millions d'habitants. Parmi eux, 386 668 personnes sont de nationalité étrangère ; ce qui représente 26,1 % de l'ensemble de la population étrangère établie en Belgique.

Les données du tableau ci-dessus mettent clairement en évidence que la population de nationalité étrangère établie en Wallonie est principalement d'origine européenne. En effet, les ressortissants des pays de l'Union européenne (EU27) représentent 69,8 % de l'ensemble de la population étrangère wallonne. C'est également le cas pour la Belgique, mais dans une moindre mesure (64,8 %). De plus, 3,9 % des étrangers résidant en Wallonie sont des ressortissants des pays européens non-UE. Ce qui signifie que près de 3 personnes de nationalité étrangère sur 4 vivant en Wallonie sont européens (73,7 %). Loin derrière l'Europe, se positionne l'Afrique (14,6 %) deuxième continent d'origine de la population étrangère wallonne, devant l'Asie (8,0 %).

Population étrangère

Top-15 des nationalités étrangères en Wallonie, effectif, situation au 1^{er} janvier 2022



Sources : Statbel ; Calculs : IWEPS

Comme le montre le graphique ci-dessus dans le Top-15 des nationalités étrangères en Wallonie, on retrouve à la 1^{ère} place l'Italie avec 92 367 personnes, suivie de la France avec un effectif évalué à 85 517 personnes. À eux seuls, ces deux pays représentent environ la moitié (46,0 %) du total de la population étrangère wallonne. Cette proportion culmine à 80,4 % lorsqu'on considère l'ensemble des pays du Top-15. Dans ce groupe, le premier pays extra-européen est le Maroc qui se classe à la 5^{ème} place, avec 17 181 individus, soit 4,4 % de l'ensemble de la population étrangère établie en Wallonie.

Définitions et sources

Un étranger est une personne qui ne possède pas la nationalité belge et qui réside en Wallonie ou dans une autre Région belge. La population étrangère comprend aussi bien des personnes nées à l'étranger et des personnes nées en Belgique. Les données relatives à la population étrangère sont issues du Registre national. Les données relatives à la population de nationalité étrangère sont diffusées de façon récurrente par Statbel.

Pertinence et limites

La limite de cet indicateur réside dans le fait qu'il ne permet pas de capter l'immigration dans toutes ses composantes puisque les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas. En effet, un immigré n'est pas nécessairement de nationalité étrangère (certains immigrés acquièrent la nationalité belge). À l'inverse, une personne de nationalité étrangère n'est pas forcément un immigré (certains étrangers sont nés en Belgique).

Personne de contact : **Marc Debuissou** (mde@iweeps.be) / prochaine mise à jour : **septembre 2023**